

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/01/2024 Affichage : 24/01/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 17 JANVIER 2024

Nombre de membres:

En exercice: 60 Présents: 36 Pouvoirs: 15 Votants:51

Date de convocation et d'affichage: 11 janvier 2024

Numéro: D20240117_08

Objet:

Approbation de la convention de financement et de la subvention au centre social La Passerelle

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 janvier, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Saint-Germain-sur-Renon, sous la présidence de Madame Isabelle **DUBOIS**

COMMUNES	DELEGUES			Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	Х		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	Х		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	Х		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	Х		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		Х	T. JOLIVET
	Thierry	JOLIVET	Х		
	Stéphane	MERIEUX	Х		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		Х	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	Х		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	Х		
	Chantal	BROUILLET		Х	E. BERNARD
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	Х		
	Sylvie	BIAJOUX		Х	P. CURNILLON
	Michel	JACQUARD	Х		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	Х		
	Pascal	CURNILLON	Х		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		Х	M. JACQUARD
	Jean-François	JANNET	Х		
CONDEISSIAT	Daniel	MOREL	Х		
CRANS	Françoise	MORTREUX		Х	G. DUBOIS
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		Х	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		Х	JP. COURRIER
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	Х		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	Х		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	Х		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	Х		
	Émilie	FLEURY	Х		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

Accusé certifié exécutoire

			Réception par le préfet : 23/01/2024		
MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	Aftichage : 24/01/2024		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	х		
	Rachel	RIONET	х		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		х	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER		х	
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	х		
	Evelyne	ESCRIVA	х		
	Pascal	GAGNOLET		Х	E. ESCRIVA
	Claude	LEFEVER		х	E. FLEURY
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR			
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI		х	F. BARDON
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	х		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	х		
	Patricia	ALLOUCHE		х	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	х		
SAINTE OLIVE	Thierry	SPINNLER	х		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	х		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	х		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	х		
	Martine	MOREL-PIRON		Х	M. LANIER
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		Х	L. LOREAU
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		х	
VALEINS	Fréderic	BARDON	х		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	х		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		Х	I.DUBOIS
	Isabelle	DUBOIS	х		
	François	MARECHAL		х	P. POTTIER
	Marie Anne	ROUX		х	
	Didier	FROMENTIN	х		
	Agnès	DUPERRIER		х	D. FROMENTIN
	Jacques	LIENHARDT	х		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		х	

Secrétaire de séance élu : Ludovic LOREAU

Rapporteur: Evelyne ESCRIVA

Considérant la compétence de la Communauté de communes en matière de parentalité,

Considérant le soutien aux centres sociaux pour l'accompagnement à la vie sociale, Considérant la signature de la convention pluriannuelle 2023-2024 entre la Communauté de communes et le centre social La Passerelle d'un montant global prévisionnel de 249 360€.

Considérant l'activité du centre social La Passerelle, l'association a émis une demande de subvention auprès de la Communauté de communes de la Dombes pour assurer les missions du centre social situé rue des peupliers à Chatillon sur Chalaronne.

L'association a été reçue pour présenter sa demande de soutien financier et pour échanger avec les membres des commissions action sociale et finances lors de la séance du 19 décembre 2023.

001-200069193-20240117-DELIB-24-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/01/2024 Affichage : 24/01/2024

Vu l'avis favorable des commissions action sociale et finances le 19 décembre 2023,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'attribuer une subvention de 130 215€ au centre social La Passerelle pour l'année 2024.
- D'autoriser Mme La présidente à signer un avenant à la convention pluriannuelle 2023-2024 pour un montant de 4 301€ avec le centre social La Passerelle,
- De rappeler que les crédits nécessaires sont prévus au budget communautaire,
- D'autoriser Mme La Présidente à signer tous documents nécessaires.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'attribuer** une subvention de 130 215€ au centre social La Passerelle pour l'année 2024,
- **D'autoriser** Mme La présidente à signer un avenant à la convention pluriannuelle 2023-2024 pour un montant de 4 301€ avec le centre social La Passerelle,
- De rappeler que les crédits nécessaires sont prévus au budget communautaire,
- D'autoriser Mme La Présidente à signer tous documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, le 17 janvier 2024

La Présidente, Isabelle DUBOIS







CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2023-2024 Avenant N°1

Entre

La Communauté de communes de la Dombes représentée par Mme Isabelle Dubois, et désignée sous le terme « l'Administration », d'une part

Et

Centre Social La Passerelle, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901/ le code civil local, dont le siège social est situé, rue des peupliers 01400 Chatillon-sur-Chalaronne, représenté par le représentant dûment mandaté M. Vincent d'Almeida et désigné sous le terme « l'Association », d'autre part, N° SIRET 31993590400031

Par Délibération du 15 janvier 2024, le conseil communautaire a décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 130 215€ au centre social La Passerelle.

Il convient donc de modifier l'article 4.1 de la convention comme suit :

L'Administration contribue financièrement pour un montant prévisionnel de 253 661 EUR, au regard du montant total estimé des coûts éligibles sur l'ensemble de l'exécution de la convention, établis à la signature des présentes, tels que mentionnés à l'article 3.1.

- Il convient donc de modifier l'article 4.3 de la convention comme suit :
- 4.3 Pour la deuxième année d'exécution de la présente convention, les montants prévisionnels des contributions financières de l'Administration s'élèvent à :

Pour l'année 2024 : 130 215 EUR

Les autres termes de la convention pluriannuelle d'objectifs restent inchangés.

Le

Pour l'Association, M. Vincent d'Almeida Président du centre social La Passerelle Pour l'Administration, Mme Isabelle Dubois, Présidente de la Communauté de Communes de la Dombes